

Contrat d'adhésion au Forum Campus France : Modalités d'adhésion et Résiliation

I- Durée de l'adhésion et conditions de résiliation

- Adhésion renouvelable par tacite reconduction à la fin de l'année civile
- Résiliation par courrier recommandé avec accusé de réception, 3 mois avant la fin de l'année civile. Au-delà de ce délai, l'établissement doit régler la totalité de la cotisation pour l'année suivante
- Adhésion d'un réseau : seul le réseau en tant qu'entité bénéficie des prestations Campus France. Si un membre du réseau souhaite bénéficier des prestations Campus France, il doit demander une adhésion en son nom propre

II- Conditions financières

- Règlement du montant de l'adhésion dans un délai d'un mois après réception de la facture.
- Demande d'adhésion acceptée avant le 1^{er} septembre : paiement de la cotisation pour l'année N
- Demande d'adhésion acceptée à partir du 1^{er} septembre : paiement de la cotisation pour l'année N+1 et bénéficie du droit à la participation aux Rencontres au tarif adhérents pour l'année N
- Calcul de vos frais d'adhésion (prière de joindre vos comptes pour l'année écoulée)

Cotisation individuelle par adhérent pour l'année 2018

Budget de fonctionnement (hors personnel, charges d'amortissement)	Cotisation individuelle T. T.C (TVA à 20%)	Cochez la cotisation de votre établissement
Inférieur à 5 M€	799,50 €	
5 M€ et plus	2 706 €	

Date :

Signature du Président ou Directeur de l'établissement
 Tampon de l'établissement